

# **LA CRITIQUE CONSTRUCTIVISTE D'ANDRÉ LÉO CONTRE LA DISCRIMINATION DES FEMMES À TRAVERS SON TRAITÉ *LA FEMME ET LES MŒURS. MONARCHIE OU LIBERTÉ*, 1869**

**FOTINI MENEGAKI**

Cet article traite le thème de l'inégalité entre hommes et femmes au 19<sup>e</sup> siècle en analysant le traité *La femme et les mœurs. Monarchie ou liberté* de l'écrivaine féministe André Léo. Il se focalise sur la critique constructiviste des rôles que la société patriarcale du 19<sup>e</sup> siècle impose aux femmes. De plus, l'importance de l'éducation pour la parité des genres sera discutée ainsi que des théories 'anthropologique' qui, à l'époque, ont été utilisés pour justifier l'infériorité des femmes aux hommes.

► [Sommaire de ce numéro](#)

**2023 | Vol. 2**

**La vie commune à l'épreuve**

Négociations des inégalités sociales dans la littérature française du 19<sup>e</sup> siècle

pages 35-50

**vistazo.**

# LA CRITIQUE CONSTRUCTIVISTE D'ANDRÉ LÉO CONTRE LA DISCRIMINATION DES FEMMES À TRAVERS SON TRAITÉ *LA FEMME ET LES MŒURS. MONARCHIE OU LIBERTÉ*, 1869

FOTINI MENEGAKI

## 1. André Léo – militante pour la conscience de genre

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France est marquée par d'importants troubles politiques, dont la guerre de 1870 contre l'Allemagne, la chute du 2<sup>nd</sup> Empire et la révolte de la Commune de Paris. De nombreux intellectuels progressistes s'engagent en politique. Ils s'opposent à l'oppression du régime de Napoléon III et sont cofondateurs des libertés démocratiques de la IIIe République. La majorité d'entre eux sont des hommes, mais il y a aussi quelques figures féminines, relativement peu nombreuses mais brillantes, qui ont marqué la littérature et le mouvement féministe de leur époque. Au rang des femmes écrivains André Léo, romancière, journaliste et essayiste, qui publie des œuvres de critique sociale et s'engage contre la différenciation essentialiste du sexe féminin. Féministe convaincue, elle se trouve en opposition non seulement des conservateurs de la bourgeoisie et de l'Église, mais aussi des idées patriarcales du prudhomisme socialiste et de la phalocratie dans les couches ouvrières (Primi 2010: 17) à l'ère de la révolution industrielle. L'oppression des femmes semble alors provenir de toutes les couches sociales et de toutes les idéologies politiques et le féminisme semble être une utopie. Il faudra de longues années et deux guerres mondiales pour que les femmes obtiennent le droit de vote en

France en 1944 (vie-publique 2022). C'est notamment grâce à l'esprit infatigable et à la détermination des féministes du XIX<sup>e</sup> siècle que le mouvement féministe se forme et se construit, et auquel nous devons nos droits de femmes d'aujourd'hui. Dans son œuvre *La femme et les mœurs. Monarchie ou liberté* publiée en 1869 dans le Journal *Le droit des femmes* qu'elle avait elle-même cofondé (Blog Gallica), André Léo cite les théories patriarcales et développe ses contre-arguments de manière constructive, sans pour autant renoncer à la fermeté de sa position. Nous nous pencherons sur la contestation constructiviste par l'écrivaine du rôle de la *ménagère ou courtisane*, que la société patriarcale veut imposer aux femmes et nous discuterons de l'importance de l'éducation égalitaire dans le contexte de la parité de genres. Ensuite, nous aborderons les théories absurdes de l'anthropologie de l'époque dans la tentative de justifier l'infériorité biologique de la femme, tant physique que mentale par rapport à l'homme (Primi 2004: 7) au profit du pouvoir. De plus, nous analyserons les outils littéraires et les figures de style de l'écrivaine visant à convaincre le lecteur de la pertinence de l'égalité des genres dans la société.

## 2. Biographie et orientation politique

André Léo a été une femme clairvoyante, profondément engagée, à son époque, au service de convictions démocratiques. Sa contribution a longtemps été injustement négligée et éclipsée par la célébrité d'autres intellectuelles de renom, comme Georges Sand ou Louise Michel (Chauvaud/Dubasque 2015: 8). Grâce à son actualité, elle est aujourd'hui redécouverte et l'œuvre de sa vie est à nouveau étudiée. De son vrai nom Léodile Béra, elle est née le 18 aout 1824 à Lusignan dans le département de la Vienne (Blog Gallica) dans une famille des notables et elle a reçu une excellente éducation. Elle épouse le journaliste Pierre-Grégoire Champseix et en 1953 naissent leurs jumeaux, dont les noms André et Léo lui serviront de nomme de plume à partir de 1862 (Écoute 2008: 52). Léo, veuve à partir de

1863, écrit en tant que romancière, militante et journaliste (Bellet 1992: 51) et vit de sa plume, tout en considérant l'écriture comme un moyen de propager ses idées républicaines et féministes (Blog BnF). Rigoureuse idéologue féministe, elle lutte contre la discrimination des femmes dans la société patriarcale de l'époque en dénonçant l'échec de l'émancipation des femmes et les revers sur le mouvement féministe dans le 2<sup>e</sup> Empire de Napoléon III (1853-1870). Son activité militante dans la politique et le mouvement féministe est surtout concentrée sur une dizaine d'années, entre 1865 et 1876. Elle publie son grand texte théorique: *La femme et les mœurs, Liberté ou Monarchie* en 1869. Dans cette étude elle prend position contre l'attitude misogynie de l'époque, notamment contre la bourgeoisie patriarcale, contre la monarchie et l'église, mais aussi contre la phallogratie prédominante parmi les ouvriers et dans le mouvement socialiste prétendant justifier l'infériorité physique, intellectuelle et morale des femmes par rapport aux hommes.

### 3. Rappel historique et développement du mouvement féministe au XIX<sup>e</sup> siècle en France

Bien que l'idée féministe précède largement la Révolution française – en guise d'exemple la formulation de l'égalité des sexes dans *La cité des dames* par Christine de Pizan au XV<sup>e</sup> siècle – elle ne s'étend pas au-delà du cadre de petits cénacles de l'aristocratie (Devance 1977: 352). C'est notamment à partir de 1789 qu'on commence à parler du féminisme moderne, surtout pendant les premières années révolutionnaires entre 1789 et 1793: les femmes obtiennent des droits civils en devenant des personnes juridiques. Cependant, à l'automne 1793 les clubs des femmes sont interdits (Devance 1977: 342), on leur retire même le droit de s'organiser et on observe un recul jusqu'à une exclusion progressive des femmes de l'espace

public. Ensuite, avec le code civil napoléonien et pendant la Restauration on observe une régression nette dans l'évolution égalitaire. La politique favorise l'emploi de *Madame* ou *Mademoiselle*, se référant plutôt à leur statut marital, au lieu du terme *citoyenne*, considéré trop politique (Godineau 1988:108). Après une brève phase d'amélioration vers l'année 1830, le « vrai réveil » dont nous parle André Léo (Léo 1869: 7), la situation des femmes se dégrade encore, en particulier dès le durcissement politique après juin 1848 et pendant le second Empire (Primi 2002: 1). Dans *La femme et les mœurs*, André Léo regrette ces discontinuités dans le développement du mouvement féministe qui, en raison des évolutions politiques mais aussi à cause de la tradition patriarcale profondément enracinée dans toutes les couches de la société, doit subir des revers répétés (*ibid.*: 2).

Le mouvement intellectuel féminin qui se fait sentir après les Trois Glorieuses de juillet 1830 n'est pas vu d'un bon œil (Léo 1869: 7): les antiféministes critiquent les femmes instruites. Ils les appellent les « bas-bleus » (*ibid.*: 8), un terme provenant de l'anglais *blue-stockings* et qui voit l'éducation des femmes au détriment de l'attractivité féminine (Humphreys 2012:27). Etant donné que l'éducation des femmes s'opposait à l'esprit superficiel de l'époque qui propageait l'idée de femmes frivoles et sans beaucoup de réflexion ni de culture, les dames instruites éveillaient chez les hommes des sentiments de réprobation. Rappelons-nous de la réaction similaire chez le personnage de Chrysale dans *Les Femmes savantes* de Molière, qui préfère nettement la figure superficielle féminine promettant détente et plaisir aux hommes. En fait, cette pièce a souvent été citée en exemple pour souligner qu'il est inutile d'instruire les filles (Mosconi, 1990: 27). Ainsi, après la révolution de 1830, bien que les femmes soient réveillées (Léo 1869: 7) et qu'elles posent de nouvelles demandes d'indépendance et d'une meilleure éducation, nous observons d'abord un graduel ralentisse-

ment par rapport aux acquis politiques et sociaux jusqu'en 1848, afin d'arriver par la suite, au second Empire, à l'arrêt complet du processus d'évolution.

Fervente activiste pour les droits des femmes, Léo comprend vite que les opposants à l'égalité des sexes ne viennent pas seulement du camp conservateur, mais qu'il faut aussi s'attendre à ce qu'ils viennent des socialistes. De manière inattendue, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le mouvement féministe n'est pas seulement contesté par les conservateurs, la religion et la bourgeoisie, mais aussi par le mouvement socialiste (Devance 1976: 83), dont l'idéologie était à l'origine en faveur de la suppression des barrières sociales (Léo 1869: 11). Ainsi, les féministes actives, comme André Léo, dans la lutte contre la discrimination, contre les salaires plus bas et des opportunités d'éducation inégales pour les femmes (Léo 1869: 13), se retrouvent pourtant sous l'attaque de certains groupes socialistes et communistes: de nombreux socialistes de premier plan, dont Pierre-Joseph Proudhon, le père du « socialisme à la française » (Febvre 1944: 115), prennent position contre le travail des femmes hors du foyer:

Sur la base des arguments essentialistes, (infériorités physique, intellectuelle et morale), il refuse non seulement aux femmes une inclusion politique, mais aussi une inclusion socio-économique. Les femmes sont destinées à un rôle de mères et d'épouses dans l'intimité de la famille. (Karmis 2002: 62)

Proudhon va même jusqu'à détester George Sand, femme de lettres qui incarnait la revendication égalitaire (Charbit 2004: 24). En ce qui concerne sa position sur l'importance de l'éducation des femmes, Proudhon ridiculise les capacités féminines en prétextant que

l'instruction [...] embrasse une suite d'études et de manœuvres dont la femme, par la faiblesse de son cerveau autant que par celle de ses muscles, est incapable (ibid.: 63).

D'ailleurs, dans *La Pornocratie, ou les femmes dans les temps modernes*, Pierre-Joseph Proudhon écrit:

Je regarde comme funestes et stupides toutes nos rêveries d'émancipation de la femme. Je lui refuse toute espèce de droit et d'initiative politique. Je crois que, pour la femme, la liberté et le bien-être consistent uniquement dans le mariage, la maternité, les soins domestiques, la fidélité de l'époux, la chasteté et la retraite (*Le monde diplomatique* 2003).

Proudhon veut notamment interdire aux femmes l'accès au travail et à une éducation de qualité équivalente, en ne leur accordant que la place de ménagère ou de courtisane. Hélas, il adhère à la théorie de l'infériorité physique du sexe faible, reprenant à son compte toute la symptomatologie de cette infirmité:

taille, poids, mensurations, boîte crânienne... Les fonctions de la femme s'inscrivent dans sa conformation: un vagin pour recevoir, un ventre pour porter, des seins pour allaiter — tels les côtes du melon — marquent sa destinée, faite pour l'homme et pour l'enfant. Nulle place ailleurs qu'au foyer – Courtisane ou ménagère, telle est l'alternative (Perrot 1976: 106).

Il est à noter qu'il ne donne aucune possibilité aux femmes en dehors de leur rôle dans la famille, si ce n'est de se transformer en objet de plaisir, toujours en tant qu'inférieures aux hommes (Bellet 1992: 62). De plus, il considère que si les femmes se posent en concurrentes des hommes, elles échouent en tant que mères de famille et doivent se contenter du rôle de courtisane (Lambertz 1994: 84). La femme est donc *ménagère* ou, en alternative, *courtisane* selon Proudhon. Notons que ces deux caractéristiques extrêmement différentes, attribuées aux femmes par l'homme socialiste, coïncident d'ailleurs avec la position conservatrice de l'Église sur le rôle de la femme. En effet, pour la religion l'analogie des deux antithèses sont à leur tour Marie, pour la femme au foyer et la mère – Eve, pour le rôle de courtisane (Lambertz 1994: 62).

## 4. La voix critique d'André Léo contre la misogynie des socialistes et des communards

Dans ce contexte, l'idée féministe se trouve donc isolée et attaquée de toutes parts. Le traité *La Femme et les Mœurs. Monarchie ou Liberté* est la réaction d'André Léo à la réédition posthume en 1869 du livre de Proudhon, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église* (Primi 2006: 579). Le prudhonisme (Bancal 2021), cette idéologie prudhonienne misogyne très répandue parmi les socialistes français de l'époque, caractérise également l'attitude de nombreux membres de la première Internationale et marque même le comportement des communards envers les femmes qui participent à la Commune de Paris, dont André Léo est une figure importante. Bien que cette dernière ait reconnu très tôt l'attitude antiféministe des socialistes, elle a tout de même adhéré à l'Internationale en 1867-1868, dans une tentative de détourner les différents groupes progressistes des querelles internes réciproques et de travailler à une opposition unifiée contre la monarchie. Elle se fixa avant tout comme objectif de rendre les socialistes sensibles aux revendications des féministes (Schrupp 1999). Notons que c'est justement cette tentative de réunir les requêtes socialistes et féministes qui a été mise à l'épreuve lors de la Commune de Paris en 1871, notamment lorsqu'un antiféministe déclaré, Jaroslav Dombrowski, fut nommé commandant en chef des troupes de la Commune. Dombrowski tenta même d'interdire l'accès aux champs de bataille aux infirmières et aux femmes des marchés qui s'occupaient des soldats, ce qui accéléra la défaite militaire de la Commune. André Léo dénonce avec véhémence cette attitude antiféministe. Son article « La révolution sans la femme », adressé à Dombrowski et publié le 8 mai 1871 dans le journal *La sociale*, qu'elle avait elle-même cofondé, est resté célèbre:

Croit-on pouvoir faire la Révolution sans les femmes? Voilà 80 ans qu'on l'essaie et qu'on n'en vient pas à bout. La première Révolution leur décerna

bien le titre de citoyennes, mais non pas les droits. Elles les laissa exclues de la liberté, de l'égalité. Repoussées par la Révolution, les femmes retournèrent au catholicisme [...]. [Les républicains] n'ont détrôné l'Empereur et le bon Dieu que pour se mettre à leur place. Et naturellement, dans cette intention, il leur faut des sujets, ou tout au moins des sujettes (cit. d'après Bellet 1992: 64):

## 5. La plume au service de la lutte féministe – le style littéraire

*La femme et les mœurs* est un important traité, bien documenté et très agréable à lire, raconté en première personne (par elle), type narratif hybride selon Louis (Louis 2020), ou « littérature factuelle » selon Genette (ibid.). L'analyse, en focalisation interne dans l'ensemble de la société au 2<sup>nd</sup> Empire selon le style constructiviste de l'écrivaine, est appuyée sur des arguments objectifs afin de démentir une à une les thèses patriarcales. Léo conteste les théories antiféministes avec détermination, en essayant par une ironie élégante, par des métaphores, des personnifications, des antithèses, ou des questions rhétoriques et des oxymores d'éveiller l'intérêt de son lectorat. Elle développe son argumentation de manière constructiviste, en présentant et en exploitant de manière détaillée les constats juridiques et anthropologiques de son époque: elle attaque la position essentialiste de l'origine naturelle des femmes, en plaident pour une égalité destinée à des buts différents. Parmi les points principaux affrontés dans cette œuvre critique figurent les idées patriarcales qui confinent les femmes dans le rôle de mère et de femme au foyer, *ménagère*, en ne leur laissant que le rôle de *courtisane* comme alternative.

André Léo se sert du constructivisme social pour établir l'analyse des rapports sociaux et des institutions de son époque déjà un siècle avant que cette théorie de « la construction sociale de la réalité » ne s'établisse chez

Berger et Luckmann, en tant que courant de la sociologie contemporaine (Court 1986: 92). Léo associe très méthodiquement les conditions de vie misérables dans les villes de l'époque de la révolution industrielle au phénomène de la prostitution. La pauvreté des ouvrières et le modèle imposé par la société de la femme frivole comme objet de plaisir les prédisposent par elles-mêmes à se prostituer pour obtenir de l'argent. Léo puise ses arguments dans des œuvres progressistes des Lumières et du XIX<sup>e</sup> siècle, telles que *Sur l'admission des femmes au droit de cité* du Marquis de Condorcet, qui s'engage pour l'égalité des droits des femmes: « Ainsi les femmes ayant les mêmes qualités ont nécessairement des droits égaux » (Léo 1869:122); *La femme affranchie* de Jenny d'Héricourt (ibid.: 15) contre les contradictions prudhonniennes; *La femme pauvre au XIX<sup>e</sup> siècle* de Julie-Victoire Daubié (ibid.: 30), une analyse sociale du fléau de la prostitution et de la misère. En revanche, elle déprécie résolument (ibid.: 15) le livre *L'amour et la femme* de Jules Michelet, historien et homme de lettres du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'ami personnel de Proudhon et partisan de la différenciation des genres, en le déclassant en fantaisie érotique: « il décrit la femme comme objet de désir sexuel masculin, un avis dégoûtant même s'il est rédigé de manière élégante ». Voici un passage de ce livre sexiste, présentant la femme rabaisée au rang d'objet de plaisir:

L'objet de l'amour, la femme, est un être fort à part, bien plus différente de l'homme qu'il ne semble au premier coup d'œil; plus que différent, opposé, mais gracieusement opposé dans un doux combat harmonique qui fait le charme du monde. À elle seule et en elle-même, elle offre une autre opposition, une lutte de qualités contraires. Élevée par sa beauté, sa poésie, sa vive intuition, sa divination, elle n'en est pas moins tenue par la nature dans un servage de faiblesse et de souffrance (Michelet 2020: 5).

À partir de la diffusion de ces théories dévalorisantes, l'écrivaine déplore la perte des acquis de la Révolution française n'en plus restant que « la loi sur les héritages et une protection insuffisante contre des sévices publics (Léo 1869:15) ». Elle se plaint du goût littéraire populaire favorisant ce type de

littérature vulgaire, qui est tout de même bien accueillie par le lecteur moyen, tandis que « des livres plus sérieux, ont eu moins de succès » (ibid.: 16). Ensuite, elle s'oppose à toute ridiculisation des femmes à travers la littérature vulgaire les présentant dans des métaphores d'une « houri musulmane », d'une « péri persane », ou d'un « ange chrétien », en tout d'une « fée paradisiaque comme objet de satisfaction du désir masculin » (ibid.: 20). Il ne faut cependant pas s'étonner si ces images frivoles entraînent la perte des valeurs morales. En fait, les hommes en général, les prolétaires y compris malgré leurs faibles revenus, essaient de s'amuser le plus possible au détriment des femmes, en tant que compagnes hors mariage, en n'assumant aucune obligation dans leur vie de couple (Léo 1869:22). Le mariage se faisant rare et le concubinage de plus en plus populaire dans la société patriarcale, des femmes abandonnées sur le coup faute de toute ressource se voient contraintes de se prostituer pour survivre (ibid.: 23). Qu'en résultera-t-il pour les femmes dans la société? Leur corps devient objet d'échange contre la protection offerte par les hommes, soit une fois dans le mariage, soit de manière répétée dans le concubinage. La société fait d'elles des objets en les considérant comme mentalement inférieures et en les faisant exister pour les hommes - pas pour elles-mêmes. C'est surtout en « abaissant pour elle[s], systématiquement, le niveau de l'instruction, en [leur] interdisant [...] les hautes études (ibid.: 27) » que les femmes sont réduites à l'état d'objet, soumises aux hommes et sans personnalité propre. L'oxymore que la femme « se trouve tout à la fois responsable et irresponsable » respectivement quant au droit et au devoir, souligne les contradictions qui mènent à la misère puis à l'augmentation de la prostitution. Plus loin, la figure de style de l'oxymore évoque l'indignation lorsqu'il s'agit de la (dé)responsabilité des hommes majeurs abusant d'une mineure. « Une enfant de 14-16 ans doit en effet porter la responsabilité de l'abus au sens juridique du terme » (ibid.: 31). Léo recense systématiquement les étapes de la discrimination liée au genre: les femmes, même si elles sont mineures, sont elles-mêmes responsables si elles sont séduites par des hommes adultes. Elles ne sont considérées que comme un objet de

désir dans la société matérialiste et doivent s'occuper elles-mêmes de leur progéniture illégitime, si elles sont abandonnées peu de temps après, mises enceintes par leur séducteur.

Le renommé jurisconsulte Emil Acollas, a conduit des études dans les années 1860. Dans son livre *L'enfant né hors mariage* (1870), il considère ce phénomène comme l'un des plus grands problèmes de la société et il demande en même temps une adaptation de la loi. (Acollas 1870:2) De toute évidence, la précarité et la misère des femmes, qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants nés hors mariage et les éduquer (Brémand 2017:51), entraînent une augmentation du taux de la criminalité juvénile. Néanmoins, malgré les répercussions sociales, la société passe à côté des vrais problèmes et regarde ailleurs, en faisant comme si ce problème ne la concernait pas (Léo 1869:34): « nous avons pris l'habitude noble et désintéressée, de laisser aller à leur gré les choses sociales ».

Faute de réduction des contrastes sociaux, en raison du désintérêt de la bourgeoisie, la criminalité se répand et atteint toutes les couches sociales, même là où l'on se sentait en sécurité, parmi les bourgeois aisés. Léo emploie le style de l'énumération des contrastes sociaux afin de souligner les inégalités et créer des émotions chez le lecteur: l'inégalité de justice face à la classe ouvrière, écart du pouvoir entre le peuple et la bourgeoisie, laquelle veut maintenir ses priviléges sans concessions. En outre, par la matérialisation et la personnalisation des allégories des substantifs abstraits, tels que « le crime, la débauche et la cruauté unies par des liens étroits », elle souligne la menace imminente que l'individualisme veut ignorer: Les implications illégales et sordides se matérialisent sous forme « des vapeurs méphitiques et suffocantes », le crime omniprésent se personnalise, il « nous côtoie et nous frôle », devenant à la fin une « personne insolente qui nous fait peur ». La personnalisation de l'hypocrisie, qui « arrivée au cynisme nous rit au nez » (Léo 1869:34), est employée dans le but de sensibiliser la conscience propre du lecteur. André Léo construit son argumentation avec une ironie critique, elle montre comment, à différentes étapes, la

discrimination des femmes à travers la différenciation des sexes conduit à la crise de la société dans son ensemble. Pourtant, la tradition patriarcale et la discrimination envers les femmes ne sont pas limitées parmi les bourgeois aisés, mais elles sont aussi dominantes dans la classe ouvrière, voir la comparaison: « l'homme du peuple exploite la femme, comme ont fait les nobles, comme font les bourgeois ». À travers des oxymores: « le privilège de l'orgie » (ibid.: 35); des allégories et personnifications: « l'égalité de mauvaises mœurs devient révoltante »; des métaphores: « la propriété menacée », elle souligne avec une ironie subtile que la débauche est même présente chez les gens ordinaires, comme si « la réduction des différences sociales avait entraîné la propagation des mauvaises mœurs ». En effet, les hommes du petit peuple exploitent les femmes de la même manière qu'autrefois les aristocrates et successivement la bourgeoisie. L'exploitation des femmes, les enfants nés hors mariage, la dégradation de la famille, le vol étaient auparavant « des choses », des thèmes de moindre importance. Depuis qu'elles ne sont plus isolées et qu'elles concernent tout le monde, l'humanité ne peut plus les ignorer, on ne peut plus plaisanter à leur sujet. André Léo traite la question du luxe liée à l'image de la femme fatale, « née pour plaire » (ibid.: 35). Elle critique l'importance accordée à l'aspect extérieur en négligeant les valeurs et les émotions: « [La femme] a pris cette destinée si fort au sérieux [...] et c'est l'honneur et la conscience qui paient les frais du système » (ibid.: 36). En fait, les hommes imposent aux femmes le luxe et la frivolité, comme une condition *sine qua non* pour être charmantes et qu'elles plaisent, ce qui mène la société vers la capitalisation des relations humaines. La société bourgeoise est à mettre en parallèle de la société capitaliste. André Léo souligne le contraste entre le luxe indispensable pour « vivre » parmi les riches: « turbot, satin, dentelles » et le « morceau de pain » pour survivre chez les pauvres. Dans l'ensemble, André Léo adresse sa critique aux hommes et à la société bourgeoise en les interpellant par "Vous" dans l'antithèse entre les choses sérieuses, telles que la formation et l'éducation et la frivolité: « Vous êtes étrange: vous lui défendez les choses sérieuses, vous lui ordonnez d'être frivole – elle l'est. » En outre,

le terme « étrange » ajoute une ironie subtile qui ridiculise le raisonnement patriarcal. La répétition du « Vous » souligne le fait que la femme n'est pas coupable. L'inégalité dans l'éducation des femmes est mise en relief par les « choses qu'elle[s] ne compren[nent] pas », c'est-à-dire l'honneur, la délicatesse ou la foi politique, par opposition à la frivolité de leurs « petits pieds chaussés de satin », qu'elles écrasent en dansant. La question rhétorique « De quoi vous plaignez-vous? » montre à quel point les critiques contre les femmes sont infondées.

Les discours scientifiques qui naissent au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la « nature des femmes » (Laveleye 1868) et qui prennent une telle importance dans les siècles suivants, notamment dans l'anthropologie au XIX<sup>e</sup> siècle, servent à une « mise en nature » de l'espèce humaine et ravivent les tendances conservatrices dans la société en renforçant la position de l'église en matière de famille et du rôle des sexes. Les scientifiques et médecins de l'époque développent la théorie absurde de l'imperfection, voire de l'infériorité des femmes en se fondant sur des caractéristiques biologiques (Peyre/ Wiels 1996: 1).

« Depuis quand est-il établi que la force physique et l'intelligence soient en raison directe l'une de l'autre? » (Léo 1869:55) Avec cette question rhétorique qui sert de point de départ pour amorcer l'argumentation, André Léo sensibilise le lectorat à sa position contre la discrimination des femmes, dans le contexte de l'interdépendance directe entre la force physique et l'intelligence. Elle crée une proximité avec le destinataire pour faire valider son énoncé égalitaire.

Dans le chapitre « Infériorité physique de la femme », à partir de la page 47, André Léo critique les tentatives de certains scientifiques, dans leur état de savoir encore au stade embryonnaire à l'époque, qui essaient de différencier la nature de deux sexes afin de prouver l'infériorité féminine: « On ne peut déclarer un être inférieur par le seul fait qu'il diffère d'un autre. »(ibid.:

47). Elle rappelle avec humour le travail des femmes qui, malgré leur « infériorité en tant que manœuvre », sont exploitées physiquement à l'extrême (ibid.: 48). À travers l'ironie dans les métaphores « reproducteur de l'espèce », « ouvrier de l'humanité » et « travaux pénibles »; en employant l'animalisation dans « la femme fut la première bête de somme » elle souligne le travail dur des femmes au fil du temps. Plus loin, nous avons l'affirmation de l'égalité avec les hommes par la comparaison de « cette force reproductive » avec la force physique masculine: « La force résistante et reproductive de la femme dans l'ordre physique est l'équivalent de la force masculine »(ibid.: 54). Tout cela prouve de fait qu'elles sont les égales des hommes, même si elles ne sont pas identiques. Et même plus, si l'on considère l'énorme charge de travail que représentent la grossesse et la maternité, l'éducation d'une progéniture pleine de vie, « le doux fardeau si actif »(ibid.: 49) à laquelle les hommes ne contribuent presque pas. Les métaphores du « doux fardeau; petit être tendre si remuant, si impérieux » qui, par antithèse, « plient le corps à tant d'attitudes pénibles » conduisant à l'épuisement, montrent clairement que les performances des mères, « [leur] énergie persistante et [leur] constance de femme », dépassent de loin les capacités d'engagement des pères. Même les médecins, métaphoriquement « émerveillés », admirent dans cette hyperbole le courage des femmes qui dépasse de loin celui des hommes (ibid.: 50). Le quotidien familial de la mère de l'époque qui « tord son linge d'une paire de bras rouges et vigoureux » est décrit avec humour et ironie comme « idyllique »: les propres bras sont personnifiés, ils travaillent séparément, la femme fait le double du travail. En effet, en plus des tâches ménagères elle doit aussi s'occuper de sa progéniture, des « marmots qui jouent ou braillent près de là » – les marmots qui braillent, deux termes familiaux qui, en antithèse avec le « fardeau doux », crient de manière assourdissante et qu'ils doivent même être portés à bout de bras jusqu'à la maison, parce qu'ils ne savent pas encore marcher – l'autre bras portant le linge: « sur un bras son paquet de linge ruisselant et lourd, de l'autre son nourrisson qui ne marche pas encore, pour s'en aller à la maison préparer le repas du soir. » D'un côté la

métaphore « ruisselant », baigné, l'eau coulant abondement comme un ruisseau rendant le linge encore plus lourd, de l'autre le poids du nourrisson porté sépare à nouveau les bras personnifiés de la femme indépendamment les uns des autres, en soulignant ainsi la double épreuve. La femme travaille pratiquement deux fois plus, toute la journée sans cesse. Elle prépare également le repas pour l'homme qui rentre le soir après le travail. Alors qu'il peut se reposer, elle doit continuer à s'occuper de tout jusqu'à tard, elle est même plus chargée que lui, qui travaille certes dur physiquement mais régulièrement. À travers la métaphore du « labeur » le travail de la femme est décrit comme un travail pénible et prolongé, « plus fatigant pour le corps et pour l'esprit qu'un travail plus dur mais régulier » (ibid: 52). L'antithèse de la grossièreté et les coups « qu'elle recueille pour récompense » reflète la discrimination des femmes en règle générale dans la société. En outre, il y a à l'époque de nombreuses publications au sujet de l'impact des dimensions des crânes et du poids des parties du cerveau sur l'intelligence. L'infériorité intellectuelle féminine est liée, selon une théorie anthropologique, à un prétendu poids plus faible du cerveau féminin. Chez Léo, cette nature injustement attribuée aux femmes paraît d'autant plus absurde qu'elle est soulignée par des figures de style: « Enfin, certains affirment que cette infériorité féminine est liée au poids de la matière cérébrale plus lourde chez les hommes ». Les « amateurs physiologistes », c'est-à-dire, ironiquement, des dilettantes inexpérimentés et pas fiables, « en ont-ils beaucoup disséqué des deux sortes? ont-ils découvert quelques organes attribués au sexe dans les cerveaux examinés? s'agit-il des individus similaires? » (Léo 1869: 66) Des questions rhétoriques par excellence, dont la réponse est connue d'avance sont présentées avec une fine ironie. Dans ce contexte, l'interrogation apparemment évidente maintient l'attention du lecteurat et l'engage dans l'argumentation. En faisant des remarques ironiques concernant le manque absolu de similitude parmi les organes mesurés, de sorte que l'ampleur des divergences est si évidente qu'elle ne vaut pas la peine d'être comparée, Léo remet en question la crédibilité de ces hypothèses. La réponse négative à ces questions rhétoriques

est « qu'on a fouillé des cimetières et qu'on a disséqué des inconnus, on a creusé le sol pour mettre au jour des vestiges du passé » (ibid.: 67), donc il ne s'agit pas de données actuelles et documentées. Par conséquent, ces affirmations absurdes n'ont aucun fondement. À la recherche d'une quantification de l'intelligence, outre que mesurer le poids du cerveau certains anatomistes et anthropologues du XIX<sup>e</sup> siècle choisissent de mesurer et comparer la forme et la dimension du crâne chez les hommes et les femmes, car « les dimensions respectives du crâne et de la face peuvent jusqu'à un certain point nous servir pour déterminer le degré d'intelligence des individus » (Léo 1869: 35).

Léo conteste l'hypothèse absurde d'un comportement frivole et enfantin chez les femmes en les décrivant pleines d'antithèses et oxymores: « création mobile et capricieuse, sublime et fantasque, éthérée et rampante, douce et horrible, animalement tendre [...] pétrie de toutes les quintessesences et de toutes les abjections, fille de l'antithèse et sœur de la périphrase » (ibid.: 65). Ainsi, elle tente d'exclure ces caractéristiques arbitrairement attribuées aux femmes à des fins de discrimination. En partant du principe que les femmes sont destinées par leur physiologie à la procréation, la conception patriarcale les voit soumises au rythme de leur corps. Hors mariage, les femmes seraient enclines soit à l'immoralité, soit à des maladies psychiques telles que l'hystérie. Le mot de la maladie provenant de l'organe de reproduction de la femme, l'utérus, cette symptomatologie connue dès l'Antiquité s'établit au XIX<sup>e</sup> siècle comme névrose de dimension genrée (Perreault 2020: 65). Dans sa tentative d'étouffer le mouvement féministe, le pouvoir patriarcal associe l'hystérie exclusivement aux femmes: elle devient l'objet de recherche d'un certain corps médical qui reproduit des relations de pouvoir en utilisant des théories misogynes sur la base d'observations et d'explorations sans valeur scientifique. On rencontre des médecins, malgré tout de prestige international tel Jean-Martin Charcot, qui exhibe littéralement des patientes névrosées dans ses

séminaires pour prouver l'origine naturelle de l'hystérie, classifiée d'irruption de sexualité (Colluci 2005: 132) et associée à l'image misogyne de la *ménagère - ou - courtisane*. Selon Foucault, la psychiatrie sert de pouvoir d'imposition des théories discriminatoires (Foucault 2018: 260). Il prend comme point de départ des expertises médico-légales du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'hystérie, notamment de Charcot et il décrit l'introduction de l'hypnose et de la psychanalyse (ibid.: 261). C'est en effet le domaine de la psychanalyse qui naît de ce couplage injuste entre hystérie et nature féminine, dont l'illustre représentant n'était autre que Sigmund Freud (Colluci 2005: 144), alors jeune étudiant talentueux faisant partie du public de spectateurs invités lors des séminaires de Charcot. La constatation ultérieure de Sigmund Freud dans son livre *La féminité* en 1932, à savoir que les femmes souffrent parce qu'elles ne veulent pas accepter leur oppression dans la société, montre l'énorme impact négatif des préjugés patriarcaux au XIX<sup>e</sup> siècle sur la moitié de l'humanité (cf. Nots 2005: 30): « L'envie de réussir chez une femme est une névrose, le résultat d'un complexe de castration dont elle ne guérira que par une totale acceptation de son destin passif. »

André Léo critique vigoureusement les observations et théories qui ne servent qu'à inventer des femmes différentes des hommes dans l'apparence physique et les aspects extérieurs, dont l'hystérie. Ce sont sans doute les démonstrations dans les amphithéâtres des écoles de médecine qu'André Léo vise à la page 63 de *La femme et les mœurs*: « ...en sortir d'un amphithéâtre ...[on] s'avise de bâtir une théorie faisant la physiologie servir de base à tout système un peu convenable au sujet des femmes. » Elle reproche ironiquement l'attribution aux femmes de l'hystérie (Léo 1869: 64), « peinture obligée ... faisant des ravages affreux dans l'actualité ». La métaphore de la peinture suivie de l'antiphrase et hyperbole ironique, les « ravages » prétendument provoqués par l'omniprésence du débat: n'a-t-on donc rien de mieux à discuter?

« En fait, on essaie de prouver que la femme est incapable de hautes conceptions, que l'étude lui est contraire et qu'elle n'est faite que pour adorer

l'homme et l'obéir » (Léo 1869: 65). Léo contredit rigoureusement les prétendues « preuves scientifiques » à ce sujet: avec la métaphore de l'image du carrefour elle se moque du je-sais-tout de la science qui prétend trop souvent connaître la solution définitive à toutes les questions: « À cette époque où la science à peine sort de son berceau, chaque jour une vérité définitive nous est révélée [...] jamais on n'entendit sur tant de carrefours, tant de gens crier à tant d'échos: Voilà! J'ai trouvé! » (ibid.: 69)

Il est évident que l'écrivaine féministe ne fait pas confiance aux scientifiques autoprolamés, tous des chercheurs masculins, qui veulent démontrer l'infériorité du sexe féminin. Elle ironise en utilisant la personnification de la science précoce sortant de son berceau, en employant la répétition du « tant » pour amplifier la confiance en soi exagérée de « gens criant en échos » – une métaphore qui les compare à une foule hurlante essayant d'attirer l'attention de tous sur elle. « S'il est des physiologistes qui affirment la différence des cerveaux, il est des physiologistes qui la nient » (ibid.: 71). D'un côté, à la page 71, elle énumère les dimensions des crânes d'hommes et de femmes en donnant place à l'argumentation des autres, des scientifiques qu'elle conteste mais sans les ignorer définitivement. Elle réitère les arguments scientifiques qu'elle reproche, dans ce cas spécifique la proportion du crâne par rapport au corps des personnes selon le genre. Au 19<sup>e</sup> siècle, pendant la révolution industrielle, les sciences sont développées avec zèle et de nouvelles spécialisations sont créées. En 1859, la Société d'Anthropologie est fondée à Paris. Il s'agit d'un domaine d'études scientifiques des races humaines. En particulier, les études sur le sexe féminin sont à la mode (Peyre/ Wiels 1996:42). Vers la fin des années 1860 l'anthropologue universaliste Carl von Scherzer publie ses observations sur une forme de crâne proportionnellement plus grande chez les femmes (Léo 1869: 71-72). Léo présente ces expérimentations sur l'aspect anatomique du crâne entre hommes et femmes à l'échelle mondiale et interraciale. Elle cite l'analogie observée par von Scherzer, en indiquant l'équivalence physiologique: « Chez les femmes, la largeur de la tête est en général analogue

à la largeur de la tête chez les hommes (*ibid.*: 35) ». Elle mentionne également que ces comparaisons laborieuses de crânes ont même conduit à une dimension de taille en moyenne plus grande chez les femmes. Néanmoins, elle conteste la différenciation et l'inégalité naturelle entre les sexes en remettant à la fin en question ces thèses scientifiques avec une ironie subtile, par l'exclamation: « Espérons qu'ils sont généralement égaux, cela vaut mieux; J'ai voulu seulement rétablir l'égalité des affirmations » (*ibid.*: 75). Son argument que « La différence qu'on veut établir, serait prouvée par de laborieuses comparaisons, [...] cela servirait uniquement à constater l'état des choses présentes et n'impliquerait point l'avenir » (*ibid.*: 72-73), veut dire que ces différences ne sont pas biologiques, mais qu'elles sont construites et amplifiées historiquement par la société, n'étant valables que pour une certaine époque. Ainsi, les théories présentées et attribuées aux sexes ne seraient plus acceptées dans le futur. Cependant, elle n'ignore pas pour autant ces théories discriminatoires, voire elle les présente au lecteur avant de développer ses arguments et ses critiques. Il y a eu bien sûr aussi des voix discordantes par rapport à ces préjugés, dont l'anthropologue de renom Clémence Royer, mais des réactions contre la discrimination féminine étaient encore l'exception à cette époque (Peyre/Wiels 1996: 44).

La méthode de raisonnement utilisée par André Léo est fondée sur le constructivisme, le principe de l'argumentation à travers un processus de construction des connaissances (Kerzil 2009: 1). Selon ce raisonnement constructiviste, l'intelligence est alors une fonction d'éducation et d'instruction, pas de qualité biologique. De plus, la raison humaine crée elle-même des faits à travers de ses conclusions: « ...si la raison humaine a besoin du contrôle des faits, et doit en beaucoup de cas s'y soumettre, c'est elle aussi qui, pour une grande part les crée (*Léo 1869: 72*) ». Le constructivisme, courant de pensée apparu et analysé en tant que tel au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Glaserfeld/Masciotta 2004:29), existait en principe déjà auparavant (*ibid.*: 21) et, comme nous allons voir, il a marqué la pensée de André Léo et sa

position du rôle principal de l'éducation par rapport à l'intelligence féminine:

Lorsque l'intelligence de la femme aura cessé d'être systématiquement enfermée dans les premiers moules de la conception humaine; quand on lui aura rendu l'air et la liberté; quand elle recevra une instruction semblable à celle de l'homme, – ce qui ne veut pas dire semblable à celle de présent, – alors nos physiologistes pourront reprendre leurs balances et recommander leurs calculs (*Léo 1869: 73*).

À travers la matérialisation de l'intelligence dans la métaphore de « premiers moules de conception humaine », André Léo souligne les différents points de départ pour les hommes et les femmes dans la société: l'exclusion des femmes de l'éducation, qui se voient refuser l'accès à l'enseignement. Cette différence de point de départ entre les deux sexes ne permet pas une comparaison pertinente du niveau d'intelligence. Lorsque l'intelligence des femmes ne sera plus soumise à ces restrictions, lorsqu'elle sera enfin libérée de ces contraintes, alors seulement on pourra recommencer ces calculs sur une nouvelle base de comparaison. La condition pour qu'une comparaison soit possible est qu'une formation équivalente soit nécessaire pour les femmes, « semblable à celle de l'homme ». Évidemment, cela ne signifie certainement pas la norme existante. Dans l'hyperbole et par l'exclamation rhétorique l'écrivaine féministe ridiculise les mœurs patriarcales de la société dans un discours imaginaire: « Mais qu'ai-je-dit? une instruction semblable à celle de l'homme! Hérésie! Eh quoi! n'est-il pas établi qu'instruire une femme c'est nuire à son cœur? » (*Léo 1869: 73*)

Les exclamations émotionnelles, normalement associées aux femmes, personnes sans maîtrise de soi qu'on ne peut pas prendre au sérieux, sont ici attribuées ironiquement à la société phalocratique et les hommes: « Hérésie! » Dans ce cas André Léo utilise les expressions dévalorisantes des conservateurs comme contre-attaque à son propre avantage: « Instruire une

femme, c'est nuire à son cœur! » Ensuite, des stéréotypes du type essentieliste sont utilisés pour attribuer à la femme une attitude douce, délicate, fragile, en évitant de la masculiniser: « trier soigneusement ce qui lui convient » (ibid.: 74). S'ensuit la comparaison ironique du stéréotype essentieliste masculin fort, tel un oiseau, qui protège la femme faible comme un poussin et la nourrit avec de la nourriture déjà mâchée. « ...de même que les oiseaux ne servent à leur petits qu'une nourriture déjà digérée, ne donner à ce tendre esprit que des choses préparées » (ibid.: 74). Comme si les femmes, en tant que personnification d'un esprit tendre, n'étaient pas capables de penser par elles-mêmes et qu'elles devaient donc tout reprendre des hommes, déjà prêt. La fausse comparaison avec l'abeille qui « extrait de cent fleurs son miel, de même il faut extraire de toutes choses pour la jeune fille le suc féminin », (ibid.: 74), s'oppose aux clichés dépassés et absurdes de la femme comparée à la nature et à la procréation, en se référant à la confusion du caractère masculin ou féminin de différents termes. La remarque ironique « il serait temps de procéder à une classification certaine du masculin et du féminin » (ibid.: 75), rend les théories discriminatoires obsolètes, car « c'est par l'analyse qu'on doit s'être élevé à la synthèse »: l'antithèse analyse - synthèse rend les méthodes discriminatoires inutiles – voilà le féminisme constructif de André Léo. « Je demande donc une bonne fois le partage net...qu'on démêle en syntaxe ce qui appartient à l'un ou à l'autre esprit. » Utilisons, donc, la science pour dire quelque chose de clair, pour montrer clairement où en sont les choses, et non pour semer la confusion! (ibid.: 75) L'ironie fine reproche l'attitude patriarcale d'une partie des scientifiques au XIX<sup>e</sup> siècle.

## 6. Discussion et actualité de l'œuvre

Dans son traité, l'écrivaine procède de manière cohérente et constructive, critiquant la discrimination des femmes de la part de la société patriarcale, en la présentant et en la contestant de manière détaillée car cette attitude

constitue en effet une barrière au progrès. Malgré leur manque de preuves et d'arguments raisonnables, Léo ne rejette pas d'emblée les théories scientifiques de son époque. Par contre, elle les répète systématiquement dans l'ensemble et, sans parti pris, elle essaie de parvenir à des conclusions normales et raisonnables, sans se perdre dans des détails superflus. Bien qu'il s'agisse plutôt d'une étude que d'un roman, l'œuvre est composée des procédés verbaux et narratifs habilement construits. Elle utilise avec maîtrise les figures stylistiques de la littérature et elle suscite l'intérêt du lecteur par des métaphores descriptives et une fine ironie. Inflexible et catégorique dans ses jugements, elle souligne la contradiction entre l'oppression et la liberté ne laissant aucune place aux demi-solutions, car elles sont inutiles et inefficaces. Le lectorat ne reste pas indifférent devant son ardeur et sa critique fervente, mais il participe émotivement et il juge les arguments et l'injustice en se mettant lui-même du côté des femmes discriminées dans la société. Il se trouve instinctivement porté à condamner le régime du 2<sup>nd</sup> Empire, l'Eglise, les socialistes misogynes et les ouvriers incultes et phallocrates, s'opposant à l'hypocrisie du pouvoir qui empêche les femmes d'accéder à l'éducation. André Léo a pour objectif d'impliquer directement son lectorat afin qu'il prenne conscience de l'inégalité sociale et qu'il participe lui-même consciemment contre la discrimination des femmes. Léo arrive elle-même à des réflexions et à des évaluations de la problématique du statut et des droits de la femme dans la société. Comme si elle réfléchissait elle-même en parallèle avec le lectorat elle se pose la question de la suite des événements. Elle reconnaît à juste titre que l'éclatement de la Révolution française a certes été une formidable avancée vers la liberté, mais sans avoir le temps d'arriver à maturité (ibid.: 143): « Chaque époque a ses clartés et ses ténèbres. Celle-ci fut un orage, et l'éclair incomplet n'embrasse pas tout le ciel. » La métaphore des perturbations atmosphériques violentes, accompagnées d'éclairs et des rafales qui arrachent tout – c'est l'éclatement de la révolution qui a effacé l'ordre ancien.

Alors, comment interpréter la magnifique déclaration que « tous les hommes naissent libres et égaux en droits » ? Tout simplement en remplaçant le mot « hommes » par « êtres humains » (ibid.: 143). L'écrivaine nous montre comment construire une société juste sur les bases existantes, comment éliminer les préjugés pour obtenir des droits égaux pour tous.

Les prédispositions ne sont pas biologiques mais plutôt dues aux différents critères et à la différence dans les possibilités de l'éducation chez les hommes et les femmes. La discrimination des femmes, leur oppression sociale et leur exploitation financière ne sont toujours pas éliminées, malgré de grands progrès. Ce n'est que 75 ans après cette étude que le droit de vote a été accordé aux femmes en France. Elles peuvent voter aux législatives pour la première fois en 1945 (Vie publique 2022). Auparavant, le droit de vote leur avait été refusé, malgré le mouvement d'émancipation et les revendications féministes et le premier suffrage universel de 1848 en France n'avait été accordé qu'aux hommes (ibid.). Il est étonnant de constater à quel point les arguments d'André Léo sont encore d'actualité aujourd'hui. Citons simplement quelques-uns de ses points de vue: les femmes ne doivent être jugées et comparées aux hommes que lorsqu'elles ont des chances égales de formation: car on ne naît pas femme, on le devient. La phrase célèbre de Simone de Beauvoir, dans son essai *Le deuxième sexe* en 1949, voit et la formation le développement de la personnalité dans l'éducation en partageant donc la position d'André Léo contre la différenciation des genres. De plus, n'oublions pas la dénonciation par André Léo du « consentement » et de la responsabilité juridique des jeunes filles pubertaires (Léo 1869:31), dans le cas de l'abus sexuel par des hommes adultes, qui ne sont pas responsables eux-mêmes. Nous n'oublions pas qu'il a fallu attendre jusqu'au mouvement #MeToo de nos jours pour avancer vers la protection de mineurs: La loi du 21 avril 2021 « visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste », fixe un âge de 15 ans en dessous duquel il ne peut y avoir consentement avec un adulte à partir du moment où la différence d'âge dépasse 5 ans. Cet âge

passe à 18 ans en cas d'inceste (vie publique 2021). L'adaptation de la loi a été accélérée entre autres par l'émoi suscité par le récit autobiographique de Vanessa Springora dans son livre *Le consentement*. A la page 112 du livre, presque similaire à la dénonciation de l'abus sexuel de jeunes filles par André Léo 150 ans plus tôt (Léo 1869: 31), on peut lire que « À quatorze ans, on n'est pas censée être attendue par un homme de cinquante ans à la sortie de son collège, on n'est pas supposée vivre à l'hôtel avec lui... ».

André Léo avait également remis en question l'existence de l'hystérie en tant que maladie féminine, une arme maléfique de la société patriarcale contre la nature de la femme. Son argumentation fut confirmée quelque 80 ans plus tard, lorsqu'en 1952 l'hystérie a été officiellement retirée de la classification internationale des maladies. L'hystérie est aujourd'hui limitée à une pathologie neurologique non spécifique au genre (Foll 2017: 87). Elle reste pourtant un terme sexisté, qui veut insulter et décrédibiliser la parole des femmes.

## 7. Conclusion

Le statut des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ère de la Science et de l'idée républicaine en France, constitue, outre le colonialisme, une réalité sombre dans la société. André Léo, militante pour les droits des femmes et communarde, a consacré son travail de journaliste et d'écrivain à la réalisation de l'égalité des femmes et de la démocratie. Dans son œuvre *La femme et les mœurs. Monarchie ou liberté* elle traite l'égalité des sexes à travers une analyse argumentée, en s'opposant à l'ordre oppressif patriarcal, une position misogyne défendue par tous les groupes politiques de l'époque. En affrontant systématiquement les théories absurdes d'une infériorité physique ou intellectuelle de la femme, elle rejette également la différenciation essentialiste des genres. Elle présente ses arguments dans un style littéraire soigné et agréable, éveillant des émotions chez le lecteur. Sa vision claire reste toujours actuelle. L'exclusion civique de femmes dans la Constitution

française n'est relevée qu'en 1944 par ordonnance de Général de Gaulles, (Zenoude 2015: 1) presqu'un siècle après le suffrage universel de 1848 pour les hommes. La législation s'efforce de combler l'écart entre les hommes et les femmes, par exemple en introduisant des quotas dans les conseils d'administration et la politique et en garantissant l'égalité des salaires. Certes, grâce aux luttes des femmes depuis environ 150 ans, un grand nombre des objectifs fixés dans l'étude d'André Léo ont été atteints à ce jour. Néanmoins, même si l'égalité en droits est désormais construite, notre défi reste l"égalité effective entre les femmes et les hommes.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acollas, Émile (1870), *L'enfant né hors mariage*, Paris: Baillière.
- Association André Léo, <https://www.andreleo.com/> <24.01.23>
- Bancal, Jean (2021), « Proudhon et la Commune », dans: *Association Autogestion*, <https://autogestion.asso.fr/proudhon-et-la-commune/> <28.01.23>
- Bellet, Roger (1992), « André Léo, écrivain-idéologue », dans: *Le romantisme* 77, 61-66.
- Bergès, Sandrine (2022), *Olympe de Gouges*. Cambridge: University Press.
- Brémand, Nathalie (2017), « Les premiers socialistes et les femmes abandonneuses (1830-1850) », dans: *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* 19.
- Charbit, Yves (2004), « Proudhon et le piège malthusien », dans: *Cahiers internationaux de sociologie* 116.1, 5-33.
- Chauvaud, Frédéric/ Dubasque, François/ Rossignol, Pierre (2015), *Les vies d'André Léo, Romancière, Féministe et Communarde*. Rennes: PU Rennes.
- Colluci, Mario (2005), « Hystériques, internés, hommes infâmes. Michel Foucault et la résistance au pouvoir. » Dans: *Érès* 20.1, 123-145.
- Courty, Guillaume (1988), « Berger (P.), Luckmann (T.), La construction sociale de la réalité », dans: *Politix* 1.1, 91-93.
- De Beauvoir Simone (1949), *Le Deuxième Sexe*. France: Champion.
- Devance, Louis (1976), « Femme, famille, travail et morale sexuelle dans l'idéologie de 1848 », dans: *Romantisme* 13/14, 77-103.
- Devance Louis (1977), « Le féminisme pendant la Révolution française », dans: *Annales historiques de la Révolution française* 229 (1977), 341-376.
- D'Héricourt, Jenny (1856), *La femme affranchie*. Bruxelles: A. Lacroix.
- Febvre, Lucien (1944), « Proudhon, une biographie », dans: *Mélange d'histoire sociale* 6, 113-115.
- Foll, Marie (2017), *Histoire de l'Hystérie*. Thèse de doctorat Université de Bourgogne.
- Ruoff, Michael (2018<sup>4</sup>), *Foucault-Lexikon: Entwicklung – Kernbegriffe – Zusammenhänge*. Stuttgart: UTB.
- Godineau, Dominique (1988), « Autour du mot citoyenne », dans: *Mots* 16, 91-110.
- Humphreys, Karen (2012), « Bas-bleus, filles publiques, and the Literary Marketplace in the Work of Barbey d'Aurevilly. » Dans: *French Studies* 66.1, 26-40.
- Jonnaert, Philippe/ Masciotta, Domenico (2004), *Constructivisme: choix contemporains. Hommage à Ernst von Glaserfeld*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Karmis, Dimitrios (2002), « Pourquoi lire Proudhon aujourd'hui? Le fédéralisme et le défi de la solidarité dans les sociétés divisées. » Dans: *Politique et Sociétés* 21(1), 43-65.
- Kerzil, Jennifer (2009), « Constructivisme », dans: *L'ABC de la VAE*, Toulouse, Jean-Pierre Boutinet, 112-113.

- Lambertz, Sigrid (1994), *Die femme de lettres im seconde Empire*. Sankt Ingbert: Röhrig Universitätsverlag.
- Laveleye, Émile (1868), « Le voyage de la Novara: Étude de Géographie économique » Dans: *Revue des Deux Mondes* 73.2, 426-460.
- La vie-publique, « Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste. » <https://www.vie-publique.fr/loi/278212-loi-21-avril-2021-violences-sexuelles-sur-mineurs-et-inceste> <23.01.2023>.
- La vie publique, « Quelles sont les grandes étapes de la conquête du droit de vote des femmes? » <https://www.vie-publique.fr/fiches/23925-grandes-étapes-de-la-conquête-du-droit-de-vote-des-femmes>
- Le monde diplomatique, manières de voir (2003), « Le parti des misogynies. Soyez ménagères. », <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/68/A/56131> <24.01.2023>.
- Le monde diplomatique, manières de voir (2003), « Le parti des misogynies. Névrosée. » (68), mars-avril 2003 <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/68/A/56131> <23.01.2023>.
- Léo, André (1869), *La femme et les mœurs. Monarchie ou liberté*, Paris: Journal *Le droit des femmes*.
- Louis, Annick (2020), « Les séductions de l'enquête », dans: *Passés Futurs* 8.
- Michelet, Jules (2020), *L'amour, la femme*. Independently published.
- Mosconi, Nicole (1990), « La femme savante », dans: *Revue française de pédagogie* 93, 27-39.
- Musnik, Roger, « André Léo, La communarde » Dans: *Le blog Gallica*. Source: *Gallica Bnf*. <https://gallica.bnf.fr/blog/14082020/andre-leo-la-communarde?mode=desktop> <24.01.2023>.

- Nots, Christian (2005), *Psychanalyse de l'État et de la mondialisation*. Paris: Éditions Publibook.
- Perreault, Marie-Anne (2020), « Freud, Foucault et les hystériques: Résistance contre le pouvoir psychiatrique. » Dans: *Ithaque* 27, 47-66.
- Perrot, Michelle (1976), « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIX<sup>e</sup> siècle. » Dans: *Romantisme* 13/14, 105-122.
- Peyre, Évelyne/ Wiels, Joëlle (1996), « De la nature des femmes et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir: le poids des discours scientifiques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. » Dans: *Les cahiers du cedref* 2, 127-157.
- Primi, Alice (2004), « André Léo, une voix critique de la démocratie française à la fin du second Empire. » Dans: *Histoire et Sociétés, Revue européenne d'Histoire Sociale* 12, 104-120.
- Primi, Alice (2010), « La question des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle. » Dans: Michèle Riot-Sarcey (éd.): *Une analyse politique du statut des femmes dans la société française du 19<sup>e</sup> siècle, appuyée sur les réflexions d'une contemporaine avisée: André Léo.*, Paris: Bibliothèque historique Larousse, 2010.
- Primi, Alice (2002), « Explorer le domaine de l'histoire: comment les féministes du second Empire conçoivent-elles le passé? » Dans: *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* 25, 121-126.
- Primi, Alice (2006), « Être fille de son siècle. L'engagement politique des femmes dans l'espace public en France et en Allemagne de 1848 à 1870. » Thèse de doctorat, Université de Paris-VIII.
- Schrupp, Antje, *Nicht Marxistin und auch nicht Anarchistin – Frauen in der Ersten Internationale*, Königstein: Ulrike-Helmer-Verlag 1999.
- Springora, Vanessa (2020<sup>1</sup>), *Le consentement*, Paris: Grasset